

### Entente relative aux Services connectés

*Cette section n'est à remplir que si vous achetez un véhicule équipé des Services connectés. Un bouton SOS situé dans la doublure de pavillon du véhicule indique que cette fonctionnalité est présente.*

L'achat de votre véhicule Toyota peut comprendre un certain nombre de services de véhicules connectés (les « services »). Les services pourront varier selon la catégorie et le modèle de votre véhicule. Certains services sont activés au moment de la livraison et votre véhicule peut transmettre sans fil des données relatives à la localisation, à la conduite et à l'état du véhicule afin de fournir ces services activés. Certains services peuvent également être fournis à titre d'essai gratuit. À la fin de la période d'essai gratuit, si vous souhaitez continuer à utiliser les services, vous devez souscrire un abonnement payant en fournissant les renseignements de votre carte de crédit.

#### Véhicules de catégorie A :

Avalon 2019/2020, Camry et Camry hybride 2018/2019, C-HR 2019, Corolla 2020, Corolla HB 2019, Corolla hybride 2020, Mirai 2018/2019/2020, Prius Prime 2020 (modèles sans écran à tablette seulement), Prius Liftback 2020, RAV4 et RAV4 hybride 2019, Sienna 2018/2019/2020

Ces véhicules peuvent inclure les services suivants :

- Safety Connect (comprenant la notification automatique de collision, l'assistance en cas d'urgence et l'assistance routière, la localisation de véhicule volé, et la localisation de personnes disparues). Fournis à titre d'essai gratuit pendant trois ans suivant la date d'activation de la garantie.
- Destination Assist. Si Destination Assist est inclus, il sera fourni à titre d'essai gratuit pendant 6 mois suivant la date d'activation de la garantie.

Communiquez avec votre concessionnaire si vous avez besoin d'une confirmation au sujet des services gratuits fournis avec votre véhicule.

Les services sont assujettis à la présente Entente relative aux Services connectés, qui englobe l'Avis de confidentialité des Services connectés de Toyota, les conditions d'utilisation, et le contrat de licence d'utilisateur final, et ensemble, constituent votre entente (l'« entente »). Veuillez lire l'entente pour vous informer sur le type de données générées par l'utilisation des services, et sur la façon dont Toyota collecte, utilise, partage et conserve les données, qui comprennent vos renseignements personnels. Vous pouvez consulter l'entente par le biais de l'app Toyota App ou à <https://www.toyota.ca/servicesconnectés-confidentialite>. Pour vous inscrire, veuillez utiliser l'app Toyota (disponible gratuitement dans l'App Store) ou appuyer sur le bouton SOS dans votre véhicule.

Si vous n'annulez pas vos services dans les 15 jours qui suivent la réception de l'entente, on considérera que vous acceptez cette entente et les périodes d'essai gratuites susmentionnées.

- J'ai lu et j'accepte l'entente et je consens à la collecte, l'utilisation, la divulgation et le stockage de mes renseignements personnels et des données du véhicule comme décrit dans l'Avis de confidentialité des Services connectés de Toyota et je m'inscrirai en utilisant l'une des méthodes mentionnées ci-dessus. Je comprends que le fait de ne pas s'inscrire ne désactivera pas la transmission de données et que mon véhicule pourra continuer à transmettre sans fil des données de localisation, de conduite et d'état du véhicule.

OU

- Je ne souhaite pas activer les services dans mon véhicule. Cela inclut la notification automatique de collision et la capacité des services d'urgence de localiser mon véhicule en cas d'urgence. Je comprends que le fait de cocher cette case ne désactive **pas** les services et n'interrompt pas la transmission des données par mon véhicule. *Pour désactiver les services, je dois appuyer sur le bouton SOS dans le véhicule et parler à un agent pour lui expliquer que je souhaite renoncer aux services.*

Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

### Entente relative aux Services connectés

*Cette section n'est à remplir que si vous achetez un véhicule équipé des Services connectés. Un bouton SOS situé dans la doublure de pavillon du véhicule indique que cette fonctionnalité est présente.*

L'achat de votre véhicule Toyota peut comprendre un certain nombre de services de véhicules connectés (les « services »). Les services pourront varier selon la catégorie et le modèle de votre véhicule. Si votre véhicule a été produit avant le 22 septembre 2023, certains services sont activés au moment de la livraison et votre véhicule peut transmettre sans fil des données relatives à la localisation, à la conduite et à l'état du véhicule afin de fournir ces services activés. Si votre véhicule a été produit le 22 septembre 2023 ou après, il sera livré en mode privé et les services ne peuvent être activés seulement en téléchargeant l'application Toyota et en complétant le processus d'enregistrement.

Un véhicule en "mode privé" ne peut transmettre des données de localisation sans fil que si le bouton SOS est activé ou en cas de collision du véhicule. Le véhicule cesse d'être en mode privé dès l'activation des services.

Quelle que soit la date de production de votre véhicule, certains services peuvent également être fournis à titre d'essai gratuit. À la fin de la période d'essai gratuit, si vous souhaitez continuer à utiliser les services, vous devez souscrire un abonnement payant en fournissant les renseignements de votre carte de crédit.

#### Véhicules de catégorie B :

Sequoia 2020/2021/2022, Tundra 2020/2021, 4Runner 2020/2021/2022/2023/2024, Camry et Camry hybride 2020/2021/2022/2023/2024, Tacoma 2020/2021/2022/2023, Corolla Hatchback 2020/2021/2022, RAV4 et RAV4 hybride 2020/2021/2022, C-HR 2020/2021/2022, Highlander et Highlander hybride 2020/2021/2022, Prius Prime (modèles sans écran à tablette seulement) 2021/2022, Prius Liftback 2021/2022, Corolla et Corolla hybride 2021/2022, RAV4 Prime 2021/2022, Avalon 2021, Venza hybride 2021/2022, Sienna hybride 2021/2022/2023/2024, Corolla Cross 2022, GR86 2022/2023/2024/2025, Mirai 2022.

Ces véhicules peuvent inclure les services suivants :

- Safety Connect (comprenant la notification automatique de collision, l'assistance en cas d'urgence et l'assistance routière, la localisation de véhicule volé, et la localisation de personnes disparues), Service Connect, Remote Connect, Destination Assist et Information sur la dynamique du véhicule. Certains de ces services seront fournis gratuitement pendant un an suivant la date d'activation de la garantie.

Communiquez avec votre concessionnaire si vous avez besoin d'une confirmation au sujet des services gratuits fournis avec votre véhicule.

Les services sont assujettis à la présente Entente relative aux Services connectés, qui englobe l'Avis de confidentialité des Services connectés de Toyota, les conditions d'utilisation, et le contrat de licence d'utilisateur final, et ensemble, constituent votre entente (l'« entente »). Veuillez lire l'entente pour vous informer sur le type de données générées par l'utilisation des services, et sur la façon dont Toyota collecte, utilise, partage et conserve les données, qui comprennent vos renseignements personnels. Vous pouvez consulter l'entente par le biais de l'app Toyota App ou à <https://www.toyota.ca/servicesconnectés-confidentialite>. Pour vous inscrire, veuillez utiliser l'app Toyota (disponible gratuitement dans l'App Store) ou appuyer sur le bouton SOS dans votre véhicule.

Si vous n'annulez pas vos services dans les 15 jours qui suivent la réception de l'entente, on considérera que vous acceptez cette entente et les périodes d'essai gratuites susmentionnées.

- J'ai lu et j'accepte l'entente et je consens à la collecte, l'utilisation, la divulgation et le stockage de mes renseignements personnels et des données du véhicule comme décrit dans l'Avis de confidentialité des Services connectés de Toyota et je m'inscrirai en utilisant l'une des méthodes mentionnées ci-dessus. Je comprends que le fait de ne pas s'inscrire ne désactivera pas la transmission de données et que mon véhicule pourra continuer à transmettre sans fil des données de localisation, de conduite et d'état du véhicule si mon véhicule a été produit avant le 22 septembre 2023. OU
- Je ne souhaite pas activer les services dans mon véhicule. Cela inclut la notification automatique de collision et la capacité des services d'urgence de localiser mon véhicule en cas d'urgence. Je comprends que le fait de cocher cette case ne désactive **pas** les services et n'interrompt pas la transmission des données par mon véhicule (pour les véhicules produits avant le 22 septembre 2023). *Pour désactiver les services (dans le cas des véhicules produits avant le 22 septembre 2023) et arrêter la transmission de toutes les données, je dois appuyer sur le bouton SOS dans le véhicule et parler à un agent pour lui expliquer que je souhaite renoncer aux services.*

Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## Entente relative aux Services connectés

L'achat de votre véhicule Toyota peut comprendre un certain nombre de services de véhicules connectés (les « services »). Les services pourront varier selon la catégorie et le modèle de votre véhicule. Si votre véhicule a été produit avant le 22 septembre 2023, certains services sont activés au moment de la livraison et votre véhicule peut transmettre sans fil des données relatives à la localisation, à la conduite et à l'état du véhicule afin de fournir ces services activés. Si votre véhicule a été produit le 22 septembre 2023 ou après, il sera livré en mode privé et les services ne peuvent être activés seulement en téléchargeant l'application Toyota et en complétant le processus d'enregistrement.

Un véhicule en "mode privé" ne peut transmettre des données de localisation sans fil que si le bouton SOS est activé ou en cas de collision du véhicule. Le véhicule cesse d'être en mode privé dès l'activation des services.

Quelle que soit la date de production de votre véhicule, certains services peuvent également être fournis à titre d'essai gratuit. À la fin de la période d'essai gratuit, si vous souhaitez continuer à utiliser les services, vous devez souscrire un abonnement payant en fournissant les renseignements de votre carte de crédit.

### Véhicules de catégorie C :

Tundra et Tundra hybride 2022/2023/2024/2025, BZ4X 2023/2024, Corolla et Corolla hybride 2023/2024/2025, Corolla Hatchback 2023/2024/2025, Corolla Cross et Corolla Cross hybride 2023/2024/2025, GR Corolla 2023/2024/2025, Sequoia hybride 2023/2024/2025, Highlander et Highlander hybride 2023/2024/2025, Grand Highlander 2024/2025, Land Cruiser 2024/2025, RAV4 et RAV4 hybride 2023/2024/2025, RAV Prime 2023/2024/2025, Venza 2023/2024, Prius 2023/2024, Prius Prime 2023/2024, Crown 2023/2024/2025, Crown Signia 2025, Camry hybride 2025, Mirai 2023/2024/2025, Tacoma et Tacoma Hybride 2024, Sienna Hybride 2025.

Ces véhicules peuvent inclure les services suivants :

- Safety Connect (comprenant la notification automatique de collision, l'assistance en cas d'urgence et l'assistance routière, la localisation de véhicule volé, et la localisation de personnes disparues), Service Connect, Remote Connect et Drive Connect. Certains de ces services seront fournis à titre d'essai gratuit pendant trois ans suivant la date d'activation de la garantie.

Communiquez avec votre concessionnaire si vous avez besoin d'une confirmation au sujet des services gratuits fournis avec votre véhicule.

Les services sont assujettis à la présente Entente relative aux Services connectés, qui englobe l'Avis de confidentialité des Services connectés de Toyota, les conditions d'utilisation, et le contrat de licence d'utilisateur final, et ensemble, constituent votre entente (l'« entente »). Veuillez lire l'entente pour vous informer sur le type de données générées par l'utilisation des services, et sur la façon dont Toyota collecte, utilise, partage et conserve les données, qui comprennent vos renseignements personnels. Vous pouvez consulter l'entente par le biais de l'app Toyota App ou à <https://www.toyota.ca/servicesconnectes-confidentialite>. Pour vous inscrire, veuillez utiliser l'app Toyota (disponible gratuitement dans l'App Store).

Si vous n'annulez pas vos services dans les 15 jours qui suivent la réception de l'entente, on considérera que vous acceptez cette entente et les périodes d'essai gratuites susmentionnées.

- J'ai lu et j'accepte l'entente et je consens à la collecte, l'utilisation, la divulgation et le stockage de mes renseignements personnels et des données du véhicule comme décrit dans l'Avis de confidentialité des Services connectés de Toyota et je m'inscrirai en utilisant l'une des méthodes mentionnées ci-dessus. Je comprends que le fait de ne pas s'inscrire ne désactivera pas la transmission de données et que mon véhicule pourra continuer à transmettre sans fil des données de localisation, de conduite et d'état du véhicule si mon véhicule a été produit avant le 22 septembre 2023. OU
- Je ne souhaite pas activer les services dans mon véhicule. Cela inclut la notification automatique de collision et la capacité des services d'urgence de localiser mon véhicule en cas d'urgence. Je comprends que le fait de cocher cette case ne désactive **pas** les services et n'interrompt pas la transmission des données par mon véhicule (pour les véhicules produits avant le 22 septembre 2023). *Pour désactiver les services (dans le cas des véhicules produits avant le 22 septembre 2023) et arrêter la transmission de toutes les données, je dois appuyer sur le bouton SOS dans le véhicule et parler à un agent pour lui expliquer que je souhaite renoncer aux services.*

Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_